

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02717 Numéro SIREN : 537 844 243 Nom ou dénomination : APDG INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2020 sous le numéro de dépôt 20747

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		44800 SAINT HERBLAIN			
Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 3 7 8 4 4 2 4 3 0 0 0 2 3		Néant *			
		Exercice N clos le, 30062020			
		N-1 30062019			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement* AB	AC			
	Frais de développement* CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (1) AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	AU			
	Immobilisations en cours AV	AW			
	Avances et acomptes AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV	1 544 878	1 544 878	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	53 938	48 448	
Autres titres immobilisés BD	BE				
Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI	15 000	15 000		
TOTAL (II) BJ	BK	1 613 816	1 608 326		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA	226 410	218 822
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	100 000
Disponibilités CF	CG		89 066	62 815	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	623	573	
	TOTAL (III) CJ	CK	416 098	382 210	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	2 029 914	1 990 536		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP			
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR			
Immobilisations :		Stocks :			
		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 610 000)			DA	610 000	610 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	13 677	9 362	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	259 857	177 879	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	99 617	86 293	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées*			DK	22 129	22 129	
	TOTAL (I)			DL	1 005 280	905 663	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	644 723	716 457	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	374 461	362 966	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 450	5 450	
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	1 024 634	1 084 873	
	Ecart de conversion passif* (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 029 914	1 990 536	
	RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
		(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
				Ecart de réévaluation libre	ID		
Réserve de réévaluation (1976)				IE			
(3)		Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF			
(4)		Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	543 925	466 969	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		APDG INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF				
		FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL				
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 638	14 162		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		179		
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA		1 773	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE		48		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 638	16 162	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 638)	(16 162)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	122 099	106 556		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	900	900		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	122 999	107 456		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		7 014		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 703	15 552		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	15 703	22 566		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	107 296	84 890		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	96 659	68 728		

ADVENTI Informatique

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 958)	(17 565)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	122 999	107 456	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 382	21 163	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	99 617	86 293	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	122 099	106 556	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	4 877	51	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *		
CADRE A IMMOBILISATIONS												Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
												1		2				3				
														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement											TOTAL I	CZ	11 840	D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles											TOTAL II	KD		KE		KF					
	Terrains												KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]					KJ		KK		KL							
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]					KM		KN		KO							
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		]					KP		KQ		KR							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels												[Dont Composants	M3		]	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		KW		KX				
		Matériel de transport *												KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB		LC		LD				
Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG						
Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ						
Avances et acomptes												LK		LL		LM						
TOTAL III												LN		LO		LP						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T					
	Autres participations												8U	1 593 326	8V		8W	5 490				
	Autres titres immobilisés												1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières												1T	15 000	1U		1V					
	TOTAL IV												1Q	1 608 326	1R		1S	5 490				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												0G	1 620 166	0H		0J	5 490				
INCORP.	CADRE B IMMOBILISATIONS											Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
												par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
												1		2		3		4				
	Frais d'établissement et de développement											TOTAL I	IN		C0	11 840	D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles											TOTAL II	IO		LV		LW		IX			
	Terrains												IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions									IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels												IT		MJ		MK		ML			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers												IU		MM		MN		MO			
	Matériel de transport												IV		MP		MQ		MR			
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier												IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *												IX		MV		MW		MX			
Immobilisations corporelles en cours												MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF				
TOTAL III												IY		NG		NH		NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ		0U		M7		0W			
	Autres participations												I0		0X		0Y	1 598 816	0Z			
	Autres titres immobilisés												1I		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières												12		2E		2F	15 000	2G			
	TOTAL IV												13		NJ		NK	1 613 816	2H			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												14		0K	11 840	0L	1 613 816	0M			

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30062020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		APDG INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	11 840	EL		EM	11 840	EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	11 840	ØP		ØQ	11 840	ØR	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres Immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N°2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	22 129	TM		TN		TO	22 129
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	22 129	TS		TT		TU	22 129
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 129	UB		UC		UD	22 129
	dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF				
UG				UH					
UJ				UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	53 938		UM			UN	53 938			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières			UT	15 000		UV			UW	15 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA										
	Autres créances clients			UX										
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)			ZI										
	Personnel et comptes rattachés			UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	98 188		98 188						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)			VC	128 222		128 222							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR										
	Charges constatées d'avance			VS	623		623							
	TOTAUX			VT	295 970		VU	227 033		VV	68 938			
RENOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 307		2 307								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	642 416		161 707		467 940		12 769				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	5 450		5 450								
Personnel et comptes rattachés			8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D											
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW											
	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI	374 461		374 461								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	1 024 634		VZ	543 925		467 940		12 769			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	73 393		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

APDG INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 99 617 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	99 617 euros
A la réserve légale	4 980 euros

Solde 94 637 euros

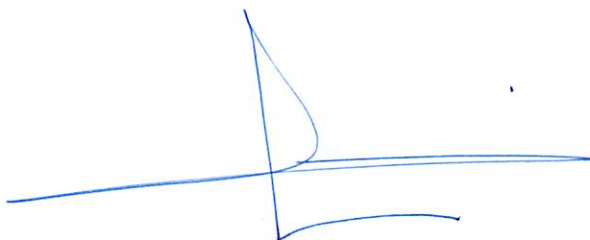
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 354 494 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud GUILLET





expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI
Guillaume BERTHELOT

APDG INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2020

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société SAS APDG INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APDG INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2020

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « valeurs immobilisées » du paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2020

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

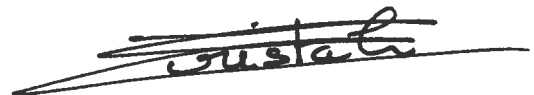
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2020

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 30 novembre 2020



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2020	Net au 30/06/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations financières				
Participations	1 544 878,00		1 544 878,00	1 544 878,00
Créances rattachées à des participations	53 937,71		53 937,71	48 447,76
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	15 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 613 815,71		1 613 815,71	1 608 325,76
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances diverses	226 409,74		226 409,74	218 822,10
Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Disponibilités	89 065,73		89 065,73	62 814,86
Charges constatées d'avance	622,80		622,80	573,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	416 098,27		416 098,27	382 209,96
TOTAL ACTIF	2 029 913,98	0,00	2 029 913,98	1 990 535,72

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2020	Net au 30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	610 000,00	610 000,00
Réserve légale	13 677,00	9 362,00
Autres réserves	259 857,13	177 879,22
Résultat de l'exercice	99 616,71	86 292,91
Provisions réglementées	22 129,00	22 129,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 005 279,84	905 663,13
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	644 722,82	716 456,87
Emprunts et dettes financières divers	374 461,32	362 965,72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00	5 450,00
TOTAL DETTES (1)	1 024 634,14	1 084 872,59
TOTAL PASSIF	2 029 913,98	1 990 535,72
(1) Dont dettes à plus d'un an	480 708,66	617 903,77
(1) Dont dettes à moins d'un an	543 925,48	466 968,82

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2019 au 30/06/2020 (12 mois)	Du 01/07/2018 au 30/06/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	10 637,52	14 162,27	-3 524,75	-24,89
Impôts, taxes et versements assimilés		179,00	-179,00	-100,00
Dotations aux amortissements s/ immobilisation		1 773,00	-1 773,00	-100,00
Autres charges		47,74	-47,74	-100,00
Total des charges d'exploitation	10 637,52	16 162,01	-5 524,49	-34,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-10 637,52	-16 162,01	5 524,49	34,18
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	122 098,76	106 555,74	15 543,02	14,59
Autres intérêts et produits assimilés (3)	900,00	900,00		
Total des produits financiers	122 998,76	107 455,74	15 543,02	14,46
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions		7 013,66	-7 013,66	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	15 702,53	15 552,16	150,37	0,97
Total des charges financières	15 702,53	22 565,82	-6 863,29	-30,41
RÉSULTAT FINANCIER	107 296,23	84 889,92	22 406,31	26,39
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	96 658,71	68 727,91	27 930,80	40,64
Charges exceptionnelles				
Impôts sur les bénéfices	-2 958,00	-17 565,00	14 607,00	83,16
TOTAL DES PRODUITS	122 998,76	107 455,74	15 543,02	14,46
TOTAL DES CHARGES	23 382,05	21 162,83	2 219,22	10,49
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	99 616,71	86 292,91	13 323,80	15,44
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	122 098,76	106 555,74		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 280,87	51,49		

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2020, dont le total est de 2.029.913,98 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 122.998,76 Euros et dégageant un bénéfice de 99.616,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

La clôture des comptes au 30 juin 2020 a eu lieu après la période de confinement du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 survenue en mars 2020.

Les conséquences sur les flux opérationnels et la situation financière à la date de clôture de l'exercice ne sont pas de nature à remettre en cause l'évaluation des actifs et passifs à cette date ni la continuité de l'exploitation. Il en est de même pour ses filiales.

Dans le cadre des mesures nationales de soutien pour faire face à cette crise sanitaire, la direction de ses filiales a notamment mis en œuvre les dispositifs suivants :

- Activité partielle,
- Décalage de certaines échéances légales ou contractuelles,
- Obtention de prêts garantis par l'Etat.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 15 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du Plan Comptable général applicables à la clôture (Règlement ANC 2014-03 mis à jour).

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres.

Les frais d'acquisition sont amortis fiscalement sur une durée de 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais d'émission d'emprunts

La société a opté pour l'application de la méthode préférentielle prévu par le règlement CRC 99-02 qui consiste à étaler les frais d'émission d'emprunts sur la durée de celui-ci soit 7 ans en mode linéaire.

Note sur l'intégration fiscale

La société est mère d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI. La convention d'intégration fiscale lie la société avec ses filiales la SARL A5 GROUPE, la SAS A5 SYS et la SAS BOOST MY MAIL.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec les sociétés du groupe prévoit que la charge d'impôt est supportée par les sociétés filles comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, l'impôt sur le résultat groupe est de 0 €. La société a comptabilisé au titre de la convention d'intégration fiscale, un total de contribution des filiales de 2 958€. Le produit net d'impôt pour la société est ainsi de 2 958€.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 840,00		11 840,00		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00		11 840,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	1 593 325,76	5 489,95			1 598 815,71
Prêts et autres immobilisations financières	15 000,00				15 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 608 325,76	5 489,95			1 613 815,71
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 620 165,76	5 489,95	11 840,00		1 613 815,71

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	11 840,00		11 840,00	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00		11 840,00	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	11 840,00		11 840,00	

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Frais d'établissement :	Consommation temps	sur 5 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	22 129,00			22 129,00
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	22 129,00			22 129,00
TOTAL DES PROVISIONS	22 129,00			22 129,00

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	53 937,71		53 937,71	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	
Actif circulant				
Etat - Impôts sur les bénéfices	98 188,00	98 188,00		
Groupe et associés	128 221,74	128 221,74		
Charges constatées d'avance	622,80	622,80		
TOTAL DES CRÉANCES	295 970,25	227 032,54	68 937,71	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	2 307,00	2 307,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	642 415,82	161 707,16	467 940,01	12 768,65
Fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00	5 450,00		
Groupe et associés	374 461,32	374 461,32		
TOTAL DES DETTES	1 024 634,14	543 925,48	467 940,01	12 768,65

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

73 393,03

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	1 525,95
Autres créances	1 608,81
Disponibilités	2 925,00
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	6 059,76

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 307,00
Emprunts et dettes financières divers	4 877,19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	12 634,19

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	622,80
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	622,80

ANNEXE

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital	610 000,00			610 000,00
Réserves	187 241,22	86 292,91		273 534,13
Résultat de l'exercice	86 292,91	99 616,71	86 292,91	99 616,71
Provisions réglementées / Amos dérogatoires	22 129,00			22 129,00
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	905 663,13	185 909,62	86 292,91	1 005 279,84

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts	24 007,23
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	24 007,23

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant
Emprunts et dettes financières	217 415,82
TOTAL DES DETTES GARANTIES	217 415,82

Banque CIC OUEST et Banque TARNAUD

Nantissement de 10 000 parts sociales de la société A5 GROUPE. Garantie prise pour compte commun par la banque CIC OUEST et la banque TARNAUD.

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
				BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)											
A5 GROUPE	100 000,00	50 522,38	100,00	1 069 878,00	1 069 878,00	77 931,47		1 011 867,75	129 002,75	120 000,00	Comptes annuels arrêtés au 30/06/2020
BOOSTMYMAIL	471 840,00	-178 543,16	95,37	450 000,00	450 000,00	46 203,46		95 688,35	-273 240,89		Comptes annuels arrêtés au 30/06/2020
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
PULSAR INVEST	125 000,00	20 773,09	20,00	25 000,00	25 000,00	52 411,76		222 000,00	14 165,23		Comptes annuels arrêtés au 31/12/2019

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales non reprises au paragraphe A

Filiales françaises (ensemble)

Filiales étrangères (ensemble)

Participations non reprises au paragraphe A

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
			BRUTE	NETTE						

Dans les sociétés françaises (ensemble)

Dans les sociétés étrangères (ensemble)